

Technicien régleur injection plastique (H/F)

53440 Marcillé-La-Ville [Accéder à l'annonce en ligne](#)

 CDI

 Dès que possible

 Temps plein

 Ouvert aux personnes en situation de handicap

L'entreprise

Expert reconnu dans la conception et la fabrication de moules d'injection de haute précision destinés à l'industrie plastique, couvrant une large gamme d'applications et domaines d'activités avec plus de 40 ans d'expérience...

Le poste

Au sein de l'atelier essai, vous assurez les essais de moules et contrôlez la qualité de la production.

VOS MISSIONS

Superviser l'essai du moule sous tous ses aspects, par des tests préliminaires, en traçant les informations nécessaires à l'essai correct ; superviser le serrage sur la machine à mouler et l'essai final ;

Démarrage de la production et essai final du moule, en suivant ce cheminement :

Configurer les paramètres du processus et leur ajustement, en fonction des résultats ;

Extraire des échantillons de produits pour les clients ;

Échantillons d'archives ;

Démarrer le moule et enregistrer la productivité (dans les locaux de l'entreprise/du client).

Archiver le processus de traitement des données et remplir des rapports d'essais (paramètres et anomalies des tests productifs) ;

Assister aux réunions pour les résultats des essais de moules et pour l'approbation subséquente de l'expédition ;

Soutenir les activités d'optimisation des moules.

Respect des process qualité.

LA RÉMUNÉRATION

Salaire : selon profil et expériences

Heures supplémentaires rémunérées et/ou récupérées et/ou récupérées

Ce poste est à pourvoir en CDI

Durée hebdomadaire : 39 heures

Le profil recherché

VOTRE PROFIL

Pour ce poste, l'expérience professionnelle en tant qu'ajusteur d'au moins 2 ans est privilégiée

Il est nécessaire d'avoir les notions de base en Anglais.

La formation : CAP/BAC/BTS

Une éligibilité aux dispositifs Pôle emploi POEI (la préparation opérationnelle à l'emploi individuelle) et AFPR (l'action de formation préalable au recrutement) serait un plus : pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de votre conseiller Pôle emploi